

MACARON PARKING - ATTESTATION BAILLEUR

document exigé par

la Fondation des Parkings pour le macaron parking.



A CHOIX

PAR MAIL



macaron@rosset.ch

PAR CORRESPONDANCE



Rosset & Cie SA
Case postale 650
1213 Petit-Lancy 1

A NOTRE AGENCE



85, route de Chancy - Onex
9h00 – 16h00



DOCUMENTS A FOURNIR

- 1. Pré-remplir** (partie locataire uniquement) le document disponible sur internet :
Attestation bailleur :
https://www.geneve-parking.ch/sites/default/files/2022-07/Formulaire%20Attestation_bailleur.pdf
- 2. Preuve de paiement** de l'émolument de **CHF 15.00: Versement sur le compte suivant** :
Postfinance CH14 0900 0000 1200 8540 9
En faveur de : Rosset Immobilier, 1213 Onex
Mention : « macaron », votre nom et prénom, le numéro d'immatriculation de votre véhicule.
Exemple : « *macaron, Thierry Muller, GE 589123* »
Ou en espèce uniquement émolument **CHF 15.00 à la réception** (9h00 – 16h00).



ATTESTATION BAILLEUR DELIVREE

L'attestation bailleur vous sera retournée par voie postale ou par mail dans les meilleurs délais.